

### Suivi bactériologique

	02 juin	17 juin	01 juil.	15 juil.	28 juil.	11 août	25 août	09 sept.
	13h25	12h17	11h00	13h23	09h49	11h17	12h01	14h01
Entérocoques (n/100 mL)	<15	46	15	<15	<15	500	77	15
Escherichia coli (n/100 mL)	15	30	<15	<15	15	<15	<15	<15
Interprétation sanitaire ponctuelle	<span style="background-color: #e0ffff;"> </span>	<span style="background-color: #00ff00;"> </span>	<span style="background-color: #e0ffff;"> </span>	<span style="background-color: #e0ffff;"> </span>				

Eau de bonne qualité
   
 Eau de qualité moyenne
   
 Eau de mauvaise qualité

A l'issue de chaque saison touristique, un classement sanitaire de la baignade est réalisé. Il est basé sur l'analyse statistique des résultats bactériologiques de l'année écoulée et des 3 années précédentes.

Classement sanitaire européen 2024



Eau d'excellente qualité

### Suivi des cyanobactéries

	Valeurs guides	02 juin	10 juin	24 juin	01 juil.	15 juil.	22 juil.	28 juil.	05 août	11 août	19 août	25 août	02 sept.	09 sept.
Chlorophylle A (µg/L)	10 µg/L	15												
Cyanobactéries toxigènes (mm3/L)	1 mm3/L	0,009	0,244	0,036	0,397	1,19	0,546	1,46	6,73	15,3	10,3	13,7	15,1	2,32
Microcystines (µg/L)	0,3 µg/L					1,19		3,55	6,75	19,56	3,45	1,42	0,61	3,33
Anatoxine A (µg/L)	Limite de détection					N.D.		N.D.	N.D.	N.D.				
Cylindrospermopsine (µg/L)	42 µg/L					<2,50								
Saxitoxine (µg/L)	30 µg/L					<2,20								
Interprétation sanitaire		<span style="background-color: #e0ffff;"> </span>	<span style="background-color: #ff0000;"> </span>	<span style="background-color: #e0ffff;"> </span>	<span style="background-color: #ff0000;"> </span>									

L'ARS Bretagne assure le suivi des cyanobactéries en complément du contrôle bactériologique car certains genres sont susceptibles de produire des toxines pouvant causer des troubles de santé chez l'homme et les animaux. Ce suivi est déclenché uniquement si la concentration en chlorophylle A dépasse les 10 µg/L signifiant le début d'un développement de phytoplancton. Les mesures de gestion sont graduées en fonction de la présence de cyanobactéries toxigènes dans l'eau :

Chlorophylle a < 10 µg/L
   
 ou absence de genres toxigènes
   
 ou présence de genres toxigènes < 1 mm3/L

PAS D'ALERTE

Maintien d'une activité normale

Présence de genres toxigènes > 1 mm3/L
   
 avec concentrations en toxines < Valeurs guides

NIVEAU ALERTE 1

Maintien d'une activité normale
   
 Information du public

Présence de genres toxigènes > 1 mm3/L
   
 avec concentrations en toxines > Valeurs guides
   
 ou présence d'accumulation en surface et/ou mortalité animale

NIVEAU ALERTE 2

Interdiction de la baignade
   
 Restriction des activités nautiques
   
 Recommandations de non-consommation des poissons
   
 Information du public

